

APPEL A PROJETS DE LA MAE 2017

La **Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès (MAE)**, sous la triple tutelle du CNRS et des Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris Ouest Nanterre La Défense, est un lieu de recherche et de formation à la recherche qui rassemble plusieurs disciplines des sciences de l'homme et de la société : archéologie, ethnologie et sociologie comparative, ethnomusicologie, histoire ancienne et médiévale, lettres classiques.

La MAE fédère cinq laboratoires de recherche et une unité de service et de recherche. Elle fait partie du réseau des 22 Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) réparties sur l'ensemble du territoire (www.msh-reseau.fr).

La MAE, avec le soutien des universités Paris Nanterre et Paris 1 Panthéon-Sorbonne, lance son **quatrième appel à projets** de recherche interdisciplinaires et inter-laboratoires autour des **trois axes thématiques** :

- Migrations et mouvements de population
- Phénomènes de transition historique
- Anthropologie funéraire et l'homme face à la mort

Objectifs

Ce dispositif vise à susciter et accompagner des recherches répondant notamment aux principes d'interdisciplinarité et de dynamique interinstitutionnelle inscrits dans la charte du Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme.

A travers cet appel à projets, la MAE souhaite renforcer les collaborations scientifiques entre ses laboratoires, encourager des collaborations avec des laboratoires extérieurs à la MAE, et permettre à des équipes de disposer de moyens d'action pour :

- mener une recherche exploratoire ou ponctuelle,
- porter à maturation un projet à soumettre aux appels d'offres nationaux et internationaux
- valoriser les résultats d'un projet et améliorer ainsi sa visibilité.

Financement

Le budget global de cet appel à projets est de 18 000 euros. Les projets sélectionnés seront financés pour une durée de **24 mois au plus**. Un financement complémentaire devra être apporté.

Accompagnement des activités scientifiques

La MAE met également à la disposition des projets sélectionnés, selon leurs besoins, **l'appui des services techniques de l'USR 3225**, en particulier pour l'assistance informatique, l'organisation de séminaires dans ses locaux, la diffusion des informations, l'appui documentaire et éditorial, des projets audiovisuels, ou encore l'aide au montage des réponses à appels d'offres. Les services de l'USR 3225 peuvent également aider le(s) porteur(s) de projet, en amont, pour évaluer et chiffrer leurs besoins (cf. organigramme des services de l'USR).

Conditions d'éligibilité

Les projets doivent impérativement :

- impliquer au moins une unité de recherche de la MAE et être porté par l'une d'elles ;
- s'inscrire prioritairement dans l'un des trois axes thématiques (cf. ci-dessous présentation des axes) ;
- développer une approche interdisciplinaire.

D'autres critères seront pris en considération :

- L'implication d'unité(s) de recherche extérieure(s) à la MAE (Paris Nanterre, Paris 1, autre MSH ...)
- La dimension internationale du projet ;
- La participation de jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants) ;
- La perspective d'une réponse ultérieure aux appels d'offres nationaux ou internationaux ;
- La prise en compte de la diffusion des résultats.

Evaluation des candidatures

Les dossiers seront évalués par le conseil scientifique de la MAE en mai 2017. Les projets retenus pourront, en fonction de leur durée, faire l'objet d'une évaluation intermédiaire.

Gestion financière des projets

Les montants alloués seront gérés par l'USR 3225 de la MAE. Une ligne de crédits sera ouverte à cet effet pour les projets financés. La MAE passera toutes les commandes et règlera les factures relatives à chaque projet.

Critères d'éligibilité des dépenses

Toutes les dépenses sont éligibles : frais de déplacement, vacations, prestations de service, documentation, communication... à l'exception de l'achat de petites fournitures de bureau et d'équipement (matériel informatique, etc.).

Calendrier

- **8 février 2017** : diffusion de l'appel à projets
- **10 avril 2017** : date limite de dépôt des projets.
- **Fin mai 2017** : annonce des résultats

Envoi des dossiers par mail à : laurence.quinty@mae.u-paris10.fr